la cgt
france•tv
Siège
•1•2•3•4•5•Ô
franceinfo:

Préambule au CSE Siège 6 janvier 2020
Réforme des retraites :
Tous aux manifs les 9 et 11 janvier 2020 !

Le CSE Siège de décembre 2019 se tient donc ce 6 janvier 2020 suite à la mobilisation contre la réforme des retraites.

Les vœux d'Emmanuel Macron, en total décalage avec les aspirations du pays, n'ont rien arrangé. Lui qui pariait sur le pourrissement du mouvement pendant les fêtes de fin d'année s'est bien trompé.

Le conflit historique se poursuit donc en 2020, atteint la durée de celui Mai 68, et rebondit dans de nouveaux secteurs, l'énergie, l'éducation nationale, la santé, les professions libérales, les artistes et intermittents.

Tout le monde a compris qu'avec ce projet, toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les classes d'âge seraient perdantes car l'objectif réel, sous couvert de pseudo-universalisme et de soi-disant survie du système, est avant tout une réduction budgétaire et un nivellement par le bas.

Le conflit fait remonter à la surface toutes les raisons de colère accumulées depuis que cet affidé des hyper riches a pris en main le destin du pays et avec lui, un modèle de société où « les premiers de cordée » pourront impunément continuer à piétiner « ceux qui ne sont rien » et pour qui on dépenserait en vain « un pognon de dingue ».

C'est le ruissellement de l'arrogance et du mépris qui tente de diviser la nation en opposant dangereusement les citoyens entre eux.

Dans ce contexte, on apprend qu'après le scandale Delevoye, le monsieur retraite du gouvernement qui aura menti pendant 2 ans sur ses émoluments mensuels et ses liens avec les assurances privées, c'est Jean François Cirelli, président de BlackRock France, qui reçoit la Légion d'honneur des mains du premier ministre.

Celui qui a adressé les 15 recommandations qui sous-tendent le projet de réforme en vue de transférer le pactole des retraites vers les fonds de pension est ainsi gratifié par un pouvoir politique totalement décomplexé.

Quant au Président Macron, il s'est bien gardé dans ses vœux d'utiliser le terme de pénibilité « parce que cela donne le sentiment que le travail c'est pénible », démontrant bien son déni total face à l'usure due au travail.

Or c'est bien cela qui est pris en compte dans les régimes spéciaux et les services actifs, l'usure des aides-soignants, des pompiers, des agents des routes, des éboueurs, des roulants de la SNCF ou de la RATP et qu'il faudrait bien évidemment élargir au nom de l'équité.

Les horaires décalés, les gestes répétitifs, les salariés rendus inaptes ou invalides, les troubles psycho sociaux… la pénibilité du travail a des conséquences concrètes sur la santé des salariés mais le patronat ne veut absolument pas en parler. Et son lobbying a bien porté ses fruits puisque qu'une des premières mesures de Macron après son élection aura été de supprimer 4 des 10 critères de pénibilité et de gommer le terme même de pénibilité du Code du travail…

Manutention de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et exposition aux agents chimiques ont été exclus.

Dans le BTP, la moitié des salariés ne terminent pas leur carrière. En menuiserie, l'âge de décès moyen des salariés qui font de l'usinage toute leur vie est de 62 ans…

Décidément le monde de Macron n'est pas le nôtre.

Il n'est pas celui des salariés, des chômeurs, des retraités, des précaires, des fonctionnaires, des femmes, du peuple des ronds-points dont la colère, elle aussi historique, est en train de virer du jaune au rouge.

Tous à la manif le 9 janvier !

Paris, le 6 janvier 2020

CGT France télévisions Siège
7, esplanade Henri de France ♦ Bureau V 2836 ♦ 75907 PARIS Cedex 15
cgt.siege@francetv.fr http://cgtftvsiege.reference-syndicale.fr/ 01 56 22 47 02 & 01 56 22 47 04